

INSCRIPTIONS 2018-2019

Chers parents,

Vous sollicitez une inscription pour votre enfant dans notre établissement. Nous vous remercions de la confiance que vous nous faites et espérons pouvoir vous compter bientôt parmi les membres de notre communauté éducative.

Nous devons vous alerter sur le fait que les dispositifs de type SEGPA ou ULIS ne sont pas en place au collège Saint Charles. Il est donc recommandé de contacter des établissements en disposant, lorsque le corps enseignant a émis une telle préconisation.

Une réunion d'information est organisée le 6 octobre 2017 au collège à 18h30. Je vous y présenterai notre projet et les différentes activités proposées au sein du collège. Je répondrai alors volontiers à vos questions.

Le dossier d'inscription doit être restitué complet avant le 10 novembre 2017, délai de rigueur. Les dossiers remis après cette date seront placés immédiatement sur liste d'attente.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sentiments les meilleurs et de croire à notre entier dévouement au service des jeunes qui nous sont confiés.

Christine LARIVE
Chef d'établissement

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR AVEC LE DOSSIER

- Tous les bilans de période chiffrés de CM1 ou relevés de notes ou bulletins trimestriels, selon ce qui était en place dans l'école de votre enfant.
- Livret de famille (photocopies parents et enfants)
- Carnet de vaccination (photocopies)
- 1 photo d'identité récente à coller sur le dossier d'inscription
- Chèque de 175€ à l'ordre de OGEC St Charles pour droits d'inscription* et acomptes

** Les frais d'inscription seront remboursés, sur simple demande écrite, en cas de désistement, pour quelque cause que ce soit, dans la quinzaine qui suit l'accord d'inscription définitive donné par le chef d'établissement. Au-delà de cette date, les frais d'inscription sont définitivement acquis à l'établissement.*